



Dégradations sur véhicule dans enceinte administrative

Par **dani1362**, le **03/03/2010** à **11:23**

Bonjour,

Je suis responsable d'un atelier mécanique administratif et mon poste était convoité par une autre personne, qui pense que mon arrivée l'a privé de cette responsabilité.

J'ai, avant mes congés d'août 2009, stationné mon véhicule privé dans le garage administratif, où je travaille toute l'année avec 4 collègues.

Lors de mon retour de congé, un mois plus tard, j'ai constaté des dégradations sur mon véhicule et ma hiérarchie me dit tout simplement que c'était de ma faute car je n'avais pas le droit de stationner mon véhicule à cet endroit.

Je précise que ce lieu est à accès limité et que seuls mes collègues de travail et moi-même en possédons la clef.

J'ai subi un préjudice financier de 1200€ (mille deux cent euros) et un préjudice moral.

J'ai bien déposé plainte après avoir tenté de trouver une solution avec ma hiérarchie, mais depuis tout est au point mort et je subis des pressions de cette même hiérarchie pour me faire quitter mon poste.

Je souhaiterais avant tout être indemnisé et vous demande donc les procédures que je pourrai engager.

Bonne réception et sincères salutations.